

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE
M.R.C. DE TÉMISCOUATA**

Séance régulière du conseil municipal de Saint-Athanase, tenue au lieu ordinaire des séances ce deuxième jour de mai 2016, à vingt heures à laquelle sont présents Mesdames Chantal Alain, Andrée Lebel, Messieurs Gaston Chenard, et Dave Landry, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire André St-Pierre. De même qu'en présence de la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Francine Morin.

Absents : Messieurs Jocelyn Bernier et Pierre Després ne peuvent assister à la présent séance.

OUVERTURE

Le maire procède à l'ouverture de la séance par le mot de bienvenue aux membres du conseil et à la population présente et procède à la prière.

2016-05-64 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Madame Chantal Alain et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que lu, avec la mention que l'article *DIVERS* demeure ouvert.

**2016-05-65 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016**

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Dave Landry et résolu d'accepter le procès-verbal de la réunion du 4 avril 2016 tel que rédigé, puisque conforme aux délibérations.

2016-05-66 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Monsieur Dave Landry, appuyé par Madame Chantal Alain et résolu d'accepter les comptes du mois d'avril 2016 totalisant une somme de soixante-et-un mille six cent trente-six dollars et quatre-vingt-neuf sous (61 636,89 \$), pour la Municipalité, de soixante-cinq dollars et dix-neuf sous (65,19 \$) pour le Centre de loisirs, tel que le tout plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet lors de la séance tenante.

QUE le maire et la directrice-générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Athanase.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, directrice-générale & secrétaire-trésorière certifie par les présentes que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal de Saint-Athanase.

Donné à Saint-Athanase, ce 2 mai 2016

Francine Morin, D.g. et Sec. Très.

CORRESPONDANCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

- Madame Francine Morin, directrice générale, accuse réception d'une demande d'autorisation de l'entreprise 9076-5280 Québec inc. (L'Érablière Bernier) pour la construction d'une nouvelle cabane à sucre, ainsi qu'une ligne électrique d'une distance d'environ 120 mètres.

**2016-05-67 APPUI À LA DEMANDE D'IMPLANTATION D'UNE
LIGNE ÉLECTRIQUE – 9076-5280 QUÉBEC INC.
(ÉRABLIÈRE BERNIER)**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gaston Chenard
APPUYÉ PAR : Madame Andrée Lebel**

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE

Le conseil municipal de Saint-Athanase donne son accord à la compagnie 9076-5280 Québec inc. (Érablière Bernier, numéro de permis 501), pour un droit de passage pour une ligne électrique aérienne sur une longueur de 115m et d'une largeur de 8m qui desservira le nouveau centre de bouillage, localisé dans le rang V, canton Chabot. Le tout tel que décrit dans les documents de l'unité de gestion du Grand-Portage en date du 7 mars 2016.

Cet accord ne dispense pas la compagnie 9076-5280 Québec inc. (Érablière Bernier) de se conformer aux règlementations ministérielles en vigueur, au règlement d'urbanisme en vigueur ou à tout autre type de réglementation à caractère provincial ou fédéral.

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

- Madame Francine Morin, directrice générale, accuse réception d'une demande de commandite du Cercle des Fermières de Saint-Athanase qui fête ses 85 ans d'existence en 2016. La fête aura lieu à l'église paroissiale le 12 juin prochain.

2016-05-68 85^E DU CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-ATHANASE - DEMANDE DE COMMANDITE -

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Dave Landry et unanimement résolu que le conseil offre le vin d'honneur au Cercle de Fermières de Saint-Athanase à l'occasion du soulèvement du 85^e anniversaire du cercle qui aura lieu le 12 juin prochain.

CORRESPONDANCE DU MAIRE

- Monsieur Jacques Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, avise la Municipalité qu'elle recevra une aide financière de 118 931 \$ pour l'année 2016, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
 - Un premier montant de 90 463 \$, équivalent à 76% de l'aide financière, sera versé après la réception de la déclaration de reddition de comptes pour l'année 2015. Le deuxième versement, soit un montant de 28 468 \$, sera transmis vers le 30 septembre 2016.
 - Cette aide financière peut faire l'objet d'un ajustement à la suite de modifications apportées à l'inventaire du réseau routier local, d'une annexion partielle de territoires ou par l'application de mesures transitoires aux municipalités regroupées depuis plus de huit ans.

2016-05-69 DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2016

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport trimestriel des revenus et des dépenses depuis le premier 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT que ledit rapport est remis aux élus séance tenante;

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Monsieur Dave Landry et unanimement résolu que ce conseil accuse réception de ce rapport et que ce dernier soit déposé aux archives.

2016-05-70 RÈGLEMENT NUMÉRO R 166-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO R 137-2009 DÉCRÉTANT

**L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU
FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 4 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu que le conseil municipal statue et décrète par le présent règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

L'article 2 du règlement no R 137 2009 est remplacé par le suivant :

À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

**2016-05-71 AUGMENTATION DES HEURES AU POSTE
D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT, EN URBANISME ET
EN ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Guillaume Chrétien au poste d'inspecteur en bâtiment, en urbanisme et en environnement survenue le 12 avril dernier;

CONSIDÉRANT QUE le nombre d'heures offert à Monsieur Chrétien constitue la raison majeure de sa démission;

CONSIDÉRANT la difficulté à recruter le personnel habilité à effectuer le travail en urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les trois municipalités parties à l'entente, désirent augmenter le nombre d'heures à 35 heures par semaine réparties de la façon suivante : Saint-Athanase, 10,50 heures, Saint-Jean-de-la-Lande, 10,50 heures et Saint-Marc-du-Lac-Long, 14 heures;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'emploi paraît sur le site de *Québec Emploi* et dans l'édition du 27 avril du journal *Info Dimanche*;

CONSIDÉRANT QU'Emploi Québec défraiera les formations de la personne engagée au poste d'inspecteur en bâtiment, en urbanisme et en environnement;

Il est proposé par Madame Chantal Alain, appuyé par Monsieur Dave Landry d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaire pour le poste d'inspecteur en bâtiment, en urbanisme et en environnement selon la répartition ci-haut mentionnée.

QUE le début de l'emploi est prévu dans la semaine du 9 mai 2016.

2016-05-72 RENOUVELLEMENT POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (PAYSAGES TÉMIS INC)

Monsieur André St-Pierre se retire de la présente discussion.

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Dave Landry et unanimement résolu de renouveler l'entretien de l'espace vert du parc Georges-Labrecque et du Complexe municipal. Le traitement sera fait au coût de 297 \$ taxes en sus pour le parc, de 181 \$ taxes en sus pour le Complexe et de 100 \$ taxes en sus pour le désherbage dans le parc. Les travaux seront effectués par Paysage Témis inc. de Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Cabano).

QUE si nécessaire, un deuxième traitement sera fait plus tard pour la partie avant du complexe.

2016-05-73 BOURSE POUR LES FINISSANTS DU SECONDAIRE

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Madame Andrée Lebel et unanimement résolu d'accorder une bourse de cent dollars (100 \$) aux finissants du secondaire V. Cette remise de 100 \$ est cependant laissée à la discrétion du comité de sélection. Madame Chantale Alain, membre du conseil, pourra remettre la bourse lors de la cérémonie spéciale qui se tiendra le 25 juin prochain.

2016-05-74 HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL – SAISON ESTIVALE

Il est proposé par Monsieur Dave Landry, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu que les heures d'ouverture du bureau municipal soient les suivantes pour la période du 24 juin 2016 au 2 septembre 2016 inclusivement:

Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 9 h à 12 h

2016-05-75 **ACCEPTATION DE LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL INFO DIMANCHE – NOTRE MONDE RURAL UN GROS PLAN – PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE**

ATTENDU QUE dans son édition du mercredi 4 mai 2016, le journal Info Dimanche produira dans la section **Notre Monde Rural un Gros Plan** sous forme de portrait socio-économique sur la municipalité de Saint-Athanase;

ATTENDU QUE le journal Info Dimanche fera un survol de la production de sirop d'érable et des retombées économiques dans notre municipalité dite dynamique;

ATTENDU QUE ce numéro s'inscrit dans le cadre de la thématique **Mai, mois de l'arbre et de la forêt** et d'une section spéciale portant sur l'industrie agroalimentaire régionale;

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Monsieur Dave Landry et unanimement résolu d'accepter l'offre de publicité du journal Info Dimanche qui paraîtra dans l'édition du 4 mai 2016 et qui portera sur les points ci-haut nommés.

QUE le format choisi est ¼ de page au coût de 350 \$, taxes en sus.

2016-05-76 **DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire trésorière a déposé le rapport financier 2015 de la Municipalité de Saint-Athanase pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil en ont fait l'étude lors de la séance de travail du 30 mars 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantal Alain

APPUYÉ PAR Madame Andrée Lebel

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE ce conseil accepte le rapport financier 2015 de la Municipalité de Saint-Athanase, tel que rédigé par les vérificateurs Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

QUE le maire ainsi que la directrice générale et secrétaire trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Athanase, tout document se rapportant audit rapport financier.

-ADOPTÉE-

Monsieur André St-Pierre, maire, fait la proclamation de la Semaine Nationale de la santé mentale 2016.

2016-05-77 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2016

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale se déroule **du 2 au 8 mai** est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour être bien dans sa tête » ;

CONSIDÉRANT QUE la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développe et que les 7 astuces peuvent y contribuer ;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT QUE Santé mentale Québec – Bas-St-Laurent est votre interlocuteur régional du Mouvement santé mentale Québec, qui pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise ;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- En invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne <etrebiendanssatete.ca>;
- En encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire (www.smq-bsl.org);
- En proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

PAR CONSÉQUENT, Je, André St-Pierre, maire de Saint-Athanase, proclame par la présente, la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 dans la Municipalité de Saint-Athanase et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices « 7 astuces pour être bien dans sa tête ».

2016-05-78 DEMANDE DE DON – MARCHE POUR L'ALZHEIMER 2016

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu de verser un montant de 20 \$ à la Société Alzheimer dans le cadre de la Marche pour l'Alzheimer 2016 qui se tiendra à Rivière-Bleue le 29 mai prochain.

2016-05-79 APPUI AU PROJET DE CARNETS DE SANTÉ DES LACS DU TÉMISCOUATA PRÉSENTÉ AU FONDS DE LA RURALITÉ-VOLET RÉGIONAL ET INTERMUNICIPAL DE LA MRC DE TÉMISCOUATA PAR L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT que les taxes foncières provenant des résidences riveraines des lacs comptent souvent pour une part importante des revenus municipaux et que cette valeur doit être maintenue;

CONSIDÉRANT que la MRC de Témiscouata est un territoire de lacs et que son développement récréotouristique passe par le maintien d'une bonne santé de ces lacs;

CONSIDÉRANT que pour être en mesure de protéger les lacs de façon efficace, les élu(e)s et citoyen(ne)s ont besoin d'une base de connaissances accessible et à jour sur leurs lacs;

CONSIDÉRANT que le projet de carnets de santé des lacs peut avoir des retombées sociales, environnementales et économiques positives pour la MRC de Témiscouata;

CONSIDÉRANT que les carnets de santé contribueront à susciter la mobilisation citoyenne vers la protection des lacs;

Il est proposé par Madame Chantal Alain, appuyé par Madame Andrée Lebel que la municipalité appuie l'organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean dans sa demande de financement au Fonds de la ruralité-volet régional et inter municipal de la MRC de Témiscouata, pour le projet de réaliser 1 carnet de santé pour chacun des 10 lacs priorités. Ce projet est tel que décrit (échancier, budget, contenu) dans le document de présentation soumis à la municipalité par courrier électronique nommé : « Proposition appui municipal Carnets de santé – Saint-Athanase ».

Cet appui n'engage pas la municipalité de Saint-Athanase à une contribution financière au projet car la municipalité n'est pas riveraine d'un des 10 lacs priorités.

RAPPORT DES ÉLU(E)S

ANDRÉ ST-PIERRE

- Compte-rendu – Rencontre du CA de la CODET dont les quelques points suivants étaient à l'ordre du jour :
 - Route des Frontières : Les dépliants de la Route des Frontières seront remplacés par une publicité conjointe avec l'ATR qui offre une contribution de 9 000 \$ en publicité.
 - Offre d'emploi adjointe administrative
 - Signature du contrat de l'agent de développement
 - Activité de réseautage dans les érablières de Saint-Athanase
 - Assemblée générale annuelle de la Codet le 5 mai à Pohénégamook

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions de la loi, Monsieur le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil.

Les sujets suivants sont discutés lors de la période de questions :

- Deux citoyens s'informent de l'avancée du projet des égouts pluviaux et de son avenir.
- Un citoyen mentionne l'état d'un ponceau sur une portion du chemin des Érables.

CLÔTURE

A 20 H 38 minutes tous les sujets inscrits à l'ordre du jour étant épuisés le président de l'assemblée Monsieur André St-Pierre, déclare la session close et lève l'assemblée.

.....
M. André St-Pierre, maire

.....
Mme Francine Morin, G.M.A.
Directrice générale & secrétaire trésorière

Je, André St-Pierre, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.